JOURNA

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP': Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr. HORS DU DÉPt : 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

Les obonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS: A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

l'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, nº 34 et Place de la Bourse, nº 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

											3		170	INB 794
ANNONCES	(la	ligne)											25	cent
RÉCLAMES													50	-

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

Soturac-Touzac 7 53 2 18 7 18	Parnac. 6 54 1 26 6 19 Luzech. 7 3 1 34 6 28 Castelfranc. 7 18 1 47 6 44 Puy-l'Evèque. 7 31 1 59 6 58 Duravel. 7 43 2 8 7 8 Solurac-Touzac 7 53 2 18 7 18 Fomel. 8 6 2 29 7 32 Luzech. 1 1 46 7 4 18 2 2 49 Merc	Libos. — D. 8 40	Cleurac	Caussado 8 18 11 19 5 24 Borredon 8 33 11 30 5 35 Montpezat 8 57 11 51 5 54 Lalbengue 9 19 12 9 6 15 Cieurac 9 29 12 18 6 24 Sept-Ponts 9 42 12 30 6 36	Arcanibal	CAPDENAC. D. 7h 45 11h 30 5h 10 Lamadeleine. 7 56 11 44 5 21 Toirac 8 10 12 8 5 5 34 Montbrun, hal. 8 20 12 29 5 5 43 Cajarc 8 31 12 42 5 53 43 Calvignac, hal. 8 45 1 5 6 9 St-Martin-Lab. 8 54 1 16 6 18 St-Cirq, hatte. 9 3 1 36 6 31 Conducth 9 11 45 6 38 Saint-Géry. 9 25 2 12 6 51 Vers 9 34 2 29 7 18 2 40 7 19 2 40 7 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 3 4 2 46 7 19 19 19 19 19 19 19
-------------------------------	--	------------------	---------	---	-----------	---

Cahors, le 5 Août.

ELECTIONS DU 1° AOUT

RÉSULTATS COMPLETS

Résultats complets du scrutin du 1	er aout:
Républicains élus	844
Réactionnaires	411
Ballottages	181
Total	1 436

Le nombre des conseillers généraux soumis au renouvellement était de 1, 417. Il y a eu en outre à pourvoir 19 sièges vacants par suite de décès ou de démissions.

Les républicains ont gagné 76 sièges et en ont

Différence en saveur des réactionnaires : 7.

La presse et les élections

La République française. - Le 1er août, la nation a manifesté avec éclat de sa fidélité à la République. Elle n'est restée, dit-on, que sur les positions qu'elle avait conquises, il y a trois ans! En aucune façon. Elle a reconquis, d'un seul élan, tout le terrain que de néfastes divisions lui avaient fait perdre au 4 octobre. La République répondra à cet-18 confiance en travaillant sans relâche à la prospérité commerciale, industrielle et agricole du pays, en assurant, sous l'égide d'un gouvernement fort et vraiment digne de ce nom, le règne paisible de toutes les libertés.

L'Evènement. - Les élections du 1er août peuvent à bon droit être considérées comme une preuve nouvelle des progrès et de la force de l'idée républi-

Le Siècle remarque que la plupart des départements où nous avons perdu des sièges sont des départements représentés à la Chambre par des députés d'extrême gauche ou bien des départements où les intransigeants se sont séparés des modérés et ont divisé le parti républicain.

Le Gaulois. - Les candidats républicains ont, en fin de compte, perdu du terrain comme au 4 octobre. Le mouvement de désaffection des électeurs

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

PAR JULES DE GASTYNE

PREMIÈRE PARTIE III

GAUDRU

- Pauvres... J'ai été élevé par charité, par un oncle, qui était ministre protestant, et qui a consacré ses loisirs à m'instruire. Il est mort il y a deux ans... Mon père est devenu infirme et ne peut plus travailler... Il n'a plus que moi pour soutien.

Le ministre garda le silence un instant. Il réfléchissait. De son œil noir, embusqué sous ses épais sourcils, il semblait vouloir fouiller dans le crane de l'homme, comme pour y lire ses pensées...

- Et vous n'avez jamais rêvé, dit-il au bout d'un instant en regardant plus fixement encore son interlocuteur, stupéfait et intimidé, de devenir riche?

Une flamme s'alluma dans les yeux de Gaudru, uno samme qui eclaira tout son visage, comme un incendie éclaire une maison, en rouge...

- Oh si! repondit-il.

- Et comment récompenseriez-vous, continua le chancelier, l'homme qui vous mettrait en main les instruments de votre fortune?

pour la République continue d'une façon lente, mais certaine.

Le Soleil. - Les républicains n'ont pas à se féliciter d'avoir essayé de poser la question, dans les élections du 1er août 1886, entre la République et la monarchie, car dans les conditions où la lutte a été engagée par eux, le résultat si on ne veut pas le considérer comme négatif, prouverait, tout au moins que les monarchistes ne sont nullement antipathiques

Le Moniteur. — Assurément, nous pouvions désirer mieux; mais nous n'espérions pas beaucoup

L'incident Boulanger. - Lors de la discussion de la loi sur l'expulsion des princes, à la Chambre, répondant à cette interruption : « qu'il devait au duc d'Aumale ses étoiles de général ». M. le ministre de la guerre s'écria que M. le duc d'Aumale n'était pour rien dans sa nomination.

Il y a quelques jours, un journal de Bruxelles publiait la lettre suivante :

Belley, 8 mai 1880.

Monseigneur,

C'est vous qui m'avez proposé pour général; c'est à vous que je dois ma nomination.

Aussi, en attendant que je puisse le faire de vive voix à mon premier passage à Paris, je vous prie d'agréer l'expression de ma vive reconnaissance. Je serai toujours fier d'avoir servi sous un chef tel que vous, et béni serait le jour qui me rappellerait sous vos ordres.

Daignez agréer, monseigneur, l'assurance de mon plus profond et plus respectueux dévoue-

Général BOULANGER.

Interrogé par ses amis, par des journalistes, le général Boulanger répondit que cette lettre était l'œuvre d'un faussaire, qu'il ne l'avait jamais écrite.

Pour répondre à ce démenti, trois journaux de Paris, le Figaro, le Gaulois et le Moniteur reproduisent le fac-simile de la lettre ci-dessus et de deux autres que voici :

Belley, le 3 janvier 1880.

Monseigneur,

Je n'ai d'autre appui que celui des généraux sous les ordres desquels j'ai servi.

Je viens demander de vouloir bien m'appuyer

- Par le dévouement sincère, absolu de toute

Le haut fonctionnaire parut satisfait de cette réponse, faite d'une voix chaleureuse, ardente, et qui mettait à nu toute la soif de richesse qui dévorait l'humble employé.

Il interrompit de nouveau son interrogatoire, puis il lui donna tout à coup une nouvelle tour-

L'œil toujours dardé sur le tremblant Gaudru, il lui dit brusquement.

- Aimez-voue la France?

Gaudru était resté interdit. Il ne savait trop que répondre. Devait-il dire la vérite et ouvrir son cœur tout d'un coup, au risque de froisser le chancelier et faire fuir les espérances de fortune qui voletaient autour de lui ? Etait-il plus sage de dissimuler ses véritables sentiments et d'attendre, de flairer la réponse que désirait entendre son maître? Il demeura un moment perplexe, mais son hésitation ne fut pas de longue durée. Sa pensée perçait malgré lui dans ses regards.

- Non dit-il nettement. Il ajouta, voyant l'expression favorable que cette reponse avait faite sur l'esprit du chancelier, et qui se lisait malgré son impassibilité, sur sa figure :

- Je n'ai qu'une haine au cœur, c'est celle du nom français.

Le ministre ne sourcilla pas.

- Pourquoi demanda-t-il tranquillement.

- C'est une haine de famille. Mon grand père a été tué par des Français et mon père a été laissé pour mort, quoiqu'il fût bien jeune encore. Ce sont les blessures qu'il a reçues à cette époque qui le auprès de la commission de classement, dans laquelle, à beaucoup de titres, vous aurez, certainement une situation prépondérante.

Je ne vous parlerai pas de mes services : vous savez qui je suis.

Je me permets seulement de vous dire que je me troave le treizième des colonels d'infanterie proposés, à la suite de l'inspection générale de 1878, pour le grade de général de brigade, et que, si les vacances existant aujourd'hui étaient remplies je serais à peu près le humeme.

Dans ces conditions, j'espère beaucoup, et, comptant sur votre bienveillant intérêt qui m'est si connu, je vous prie, Monseigneur, d'agréer, avec la nouvelle expression de ma gratitude l'assurance de mes sentiments les plus respectueux et les plus dévoués.

Colonel BOULANGER.

Belley, 13 février 1879 Monseigneur,

Vous quittez le commandement du 7° corps. Permettez-moi de vous dire, au nom des officiers de mon régiment et au mien, combien nous sommes peines de perdre un chef que nous aimions, dans lequel nous avions une si grande confiance.

Soyez persuadé, Monseigneur, que jamais nous n'oublirons les hantes leçons, les exemples si élevés que vous nous avez donnés, etc.

Daignez agréer la nouvelle assurance des res-pectueux sentiments et de l'inaltérable dévouement de

Votre obéissant subordonné,

Colonel BOULANGER.

Ne pouvant plus nier, le ministre de la guerre cherche à attenuer l'effet désastreux produit par la publication de ses lettres.

Il vient d'écrire à M. Limbourg, avocat conseil du duc d'Aumale:

Paris, 3 août 1886.

Monsieur Limbourg,

Il a été publié dans les journaux, quatre lettres signées de mon nom et adressées au duc d'Aumale. Comme la première était manifestement fausse, je ne pouvais pas reconnaître l'authenticité du texte des autres jusqu'à la production des originaux. j'ai gardé le silence. Aujourd'hui, je déclare authentiques les trois dernières lettres, celles que le duc celles que le duc d'Aumale vous a chargé de publier.

Je veux bien vous faire grâce de ne pas apprécier l'acte de votre maître, ni la besogne que vous avez acceptée. Je ne daigne pas davantage donner, sur le contenu de ces lettres, des explications ; vous ne pourriez pas les comprendre.

torturent et le font pencher vers le tombe avant

Le chancelier était édifié. Il n'avait pas besoin d'en savoir plus long. Il connaissait maintenant Gaudru comme s'il l'avait fait, selon une expression commune, mais énergique. Il avait de l'ambition, aimait l'argent et détestait la France. Il était tel qu'il l'avait souhaité. Il le tenait en laisse par ses trois passions comme un pantin dont il avait pris en main les ficelles.

Il dissimula sa satisfaction et renvoya l'homme, fort désappointé sans lui en demander plus long. Quinze jours après cette conversation, Gaudru, qui l'avait presque oubliée, était appelé dans le cabinet du chancelier.

M. de Bismarck lui tendit un porteseuille. - Vous allez partir pour Paris, dit-il à l'employé ahuri.

- Bien, monseigneur. - Vous vous établirez changeur ou banquier. Vous connaissez le change et la banque?

- Oui monseigneur.

- Vous trouverez dans ce portefeuille la somme qui vous sera nécessaire pour vous installer. Vous me rembourserez cette somme plus tard, quand vous serez riche.

Gaudru chancelait d'émotion et de surprise. Il bégayait des mots inintelligibles de remerci-

- Si vous savez faire vos affaires, avant dix ans vous aurez fait fortune, poursuivit le chancelier. Vous pourrez alors revenir en Allemagne et vivre en seigneur. Allez!

Le haut fonctionnaire avait fait un geste de

Vous avez été préfet de la République pour la trahir, je suis ministre de la République pour la servir. Je la sers contre vous et les vôtres.

J'ai mérité votre haine ; je ne désire rien tant que de continuer à m'en rendre digne. Quand M. le duc d'Aumale, sans tenir compte des réglements militaires, cherchait à réunir autour de lui, sous prétexte de chasses et dans un but qui apparaît clairement aujourd'hni, des officiers dont beaucoup lui étaient inconnus, j'ai été chargé d'aller lui porter les représentations du ministre de la guerre d'alors ; j'ai obéi.

Mais quand la conspiration princière m'a mis en demeure de choisir entre mon ancien chef et la République, je suis demeuré fidèle à la République. La loi votée, je l'ai fait exécuter; et, s'il prend jamais fantaisie aux factienx, vos amis, de passer des paroles aux actes, l'auteur des lettres au duc d'Aumale fera simplement, mais très énergiquement, son devoir contre les amis du duc d'Au-

Général BOULANGER.

Voici la réponse de M. Linbourg :

Paris, 4 août 1886.

Le destinataire de cette lettre ne fera pas à son auteur, l'officier général qui, par deux fois en quelques jours, a nie publiquement ce qu'il savait être la vérité, la grâce de la considérer comme une provocation pouvant aujourd'hui être relevée.

Il se contente de le livrer à l'appreciation des hommes d'honneur et de bon sens.

A. LIMBOURG

La presse républicaine

ET LE GÉNÉRAL BOULANGER On lit dans la République française :

En définitive, il est et demeure avéré que l'officier général qui a momentanément encore l'honneur immérité de commander en chef à l'armée française a, par deux fois en quelques jours, nié publiquement ce qu'il savait être la vérité.

Le général Boulanger a dit le 16 juillet, à la Chambre des députés : « Je ne vois pas en quoi le duc d'Aumale a été pour quelque chose dans ma nomination

Or, le 3 janvier 1880, le colonel Boulanger implorait le bienveillant intérêt de « Monseigneur le duc d'Aumale » et son appui auprès de la commission de classement.

Le 8 mai 1880, le général Boulanger écrivait au

Gaudru allait s'éloigner, quand son maître le rappela.

- En échange du service que je vous rends, dit-il, en vous ouvrant les portes de l'avenir et de la fortune, voici ce que j'attends de vous.

- Je suis tout à la disposition de monseigneur, s'empresso de dire Gaudru... Monseigneur pourra en tout temps et en tous lieux disposer de mes richesses, si j'en ai jamais, et de ma vie, si elle peut lui être utile...

-La Prusse est pauvre, continua le chancelier. L'or est rare chez nous. Et nous pouvons avoir besoin d'or bientôt, de b aucoup d'or. Tout l'er qui passera à votre portée vous l'arrêterez, vous le changerez contre notre papier, et vous me l'espédierez.

- Monseigneur peut compter sur mon zéle.

- En agissant ainsi vous rendrez un immense service à votre pays. Vous ferez œuvre de patriote et vous aiderez à venger votre grand-père et votre père plus tard.

Le chancelier renvoya l'employé sous l'impression de ces paroles énigmatiques.

Trois mois après, Gaudru était installé dans la rue de Richelieu, où nous l'avons vu. Ses affaires, malgré son activité, malgré le mal qu'il se donnait, travaillant nuit et jour, sans prendre d'employé, mangeant dans les restaurants à bas prix, ne furent pas tout d'abord aussi brillantes qu'il l'avait espéré. Il lui avait fallu près de deux ans pour s'acclimater. Il faisait à peine ses frais en économisant le plus possible et en ne perdant pas une minute; mais le drainage de l'or marchait avec activité.

(A suivre).

due d'Aumale: « C'est à vous que je dois ma nomination. »

« Le général Boulanger a déclaré dimanche soir que sa lettre publiée dimanche matin par les journaux réactionnaires était fausse. Or, l'authenticité de cette lettre est implicitement reconnue lundi soir par son auteur même qui allègue la misérable excuse de la gratitude officielle ». Quant à présent, ayant constaté ces tristes choses, nous n'ajouterons pas un mot.

La Justice, journal de M. Clémenceau, garde toujous le silence.

On lit dans le *Temps*: « On ne saurait le méconnaître: l'effet produit par la publication des lettres du général Boulanger est très fâcheux pour le ministre de la guerre. On n'aurait guère été scandalisé par les termes de ces lettres, si le signataire de ces lettres, n'avait pas ergoté, hier encore, sur leur authenticité; et surtout si le public ne lui avait pas, à tort ou à raison, attribué dans la déplorable question des princes un rôle prépondérant et un acharnement particulier.

» M. le général Boulanger démontrera peut-être qu'il ne doit pas ses étoiles au duc d'Aumale, et que sa reconnaissance s'était trompée d'adresse; mais le bon sens et le goût du public seront toujours déconcertés par le rapprochement entre le ton de ses lettres et l'impitoyable raideur de la mesure qui a purement et simplement rayé le duc d'Aumale des cadres de l'armée. »

Le Paris: Il y a quelque chose de beaucoup plus affligeant que les duretés imprimées par un journaliste, quel qu'il soit, à l'adresse d'un ministre tout puissant. C'est de voir à la tête de l'armée française un officier publiquement convaineu d'avoir, à plusieurs reprises, gravement altéré la vérité dans un intérêt personnel. Cela, oui, cela nous afflige!

Les Débats: a Après la lecture des trois lettres que nous avons reproduites et dont le communiqué officiel ne conteste plus l'exactitude, les esprits les plus prévenus en faveur de M. le général Boulanger, conserveront difficilement des illusions sur sa réserve, sa reconnaissance et ses scrupules. »

La Liberté: « Le manque de mémoire du ministre de la guerre, n'est pes ici la même chose que l'on puisse incriminer, bien que le texte de ces documents soient rempli d'innocuité. C'était en effet l'effusion d'un homme qui ne croyait pas alors que l'ingratitude fût l'indépendance du cœur. »

Le National: « Tout cela fait mauvais effet et l'on dit du chef actuel de l'armée: C'est peut-être un brillant officier, mais ce n'est pas un grand caractère ! »

L'Autriche et la Russie. — Dans un article de fond sur les relations de la Russie avec l'Allemagne et l'Autriche, le *Novoie-Vremia*, organe officieux, engage l'Autriche à se ranger du côté de la Russie.

Si, au contraire, suivant le plan de l'Angleterre l'Autriche se joignait à la Turquie pour faire opposition à la Russie, le cabinet de Vienne ne pourrait récolter de son attitude que des conséquences désavantageuses qui aboutiraient même peut-être à un conflit armé.

« Une guerre austro-russe, conclut la Novoie-Vremia ne profiterait qu'à l'Angleterre, car elle servirait les projets que nourrit cette puissance dans la péninsule des Balkans. »

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

99

LA

FAMILLE CAVALIÉ

XIX

COMMENT ON FABRIQUE DES ÉLECTEURS

— Je le disais ce matin encore à ma bienaimée Molly, prononça Tom Javelott (esquire). Il faut que cette affaire réussisse... réussisse... réussisse... Notre cher gouvernement veut que nos honorables concitoyens, MM. Harris, Baucroft et Tarmith, soient élus. Il faut qu'ils soient élus!

Un matelot passait près d'eux.

- Eh! l'ami, cria le petit homme, est-ce sûrement aujourd'hui qu'arrive le Capitale-Berlin?

- Oui, monsieur il est en vue...

Cette réponse parut prodigieusement réjouir les trois personnages, qui, en signe de joie sans doute, échangèrent une vigoureuse poignée de main.

Qu'était-ce donc que le Capitale-Berlin?

Nous allons dire à nos lecteurs ce qu'étaient
provisoirement l'honorable Tom Javelott (esquire) et ses deux amis.

Javelott, pour complaire à son ancien patrou, M. Bradfort, et aussi sans doute pour y gagner une jolle somme, avait embrassé la profession

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

Ecoles communales. — La distribotion des prix aux élèves des Ecoles communales de Cahors, aura lieu le dimanche, 8 courant, à 3 heures de l'après-midi, dans la Cour du Lycée, sous la présidence de M. Bernardin, secrétaire général.

Institut des Frères. — La distribution des prix aux élèves de l'Ecole chrétienne libre, dirigée par les Frères, aura lieu le mardi, 10 août, à 3 heures.

Ecole maternelle. — La distribution des prix de l'Ecole maternelle, aura lieu le 6 août courant, dans la cour de l'Etablissement, rue du Lycée, à 10 heures très précises.

M. Leymat, receveor de l'enregistrement des domaines et du timbre de 5e classe, est nommé de 4e classe à St-Aulaye (Dordogne).

M. Dufour, receveur de l'enregistrement de 6° classe à Oradour (Haute-Vienne), est nommé de 5° classe à Castelnau en remplacement de M. Leymat.

M. le docteur Vernet, pharmacien à Cajarc, est nommé médecin de la Compagnie des chemins de fer d Orléans, pour la nouvelle ligne de Cahors à Capdenac.

L'ouverture de la chasse dans le département du Lot est fixée au dimanche 22 août prochain.

Tribunal correctionnel de Figeac. — Dans son audience du 31 juillet, le tribunal correctionnel a condamné, par défaut, à 2 jours d'emprisonnement, un terrassier qui, le 14 juillet dernier, s'était permis de briser la porte d'une cambose et de frapper la combosière.

Dans cette même audience le tribunal a renvoyé à huitaine une affaire de contrebande de cartes à jouer.

Fête patronale de Puy-l'Evêque

PROGRAMME

SAMEDI 7 AOUT

Annonce de la Fête par des Salves d'Artillerie et par la musique de l'École communale, qui fera le tour de la ville, partant de l'hôtel Lamoure, à 8 h. 1/2.

DIMANCHE 8 AOUT

A 6 heures du matin, Salves d'Artillerie. A 7 h. 1/2, Arrivée de la musique de Cahors, tour de la ville avec les membres de la Commission qui se rendront à la Gare.

A 8 heures, Distribution de secours aux indigents.

A 9 heures, Aubades aux autorités par la musique accompagnée de tous les membres de la Commission.

— APRÈS-MIDI —

A 1 h. 1/2, Réunion de la musique et des Commissaires, sur la place de l'Hôtel de Ville.

d'embaucheur, abandonnée par lui depuis qu'il avait fait fortune. Josuah Creek et Bob Right, les deux autres, étaient témoins. Nous allons voir en quoi consistait cette nonvelle profession.

L'Allemand pullule. Chaque année, il émigre en masse, et vient demander aux Etats-Unis du travail et du pain. Le Capitale-Berlin arrivait chargé de pauvres diables, crevant la faim, sans un picaillon dans leur poche. Ils étaient là, entassés les uns sur les autres après une traversée à la voile de cinquante jours, au nombre de quinze cents.

Le navire aborda à la Levée, et on jeta une planche sur laquelle passèrent un à un ces malheureux. Ils auraient donné leur corps pour un greenback et vendu leur âme pour un dollar. Le doux Tom Javelott (esquire), le savait et il comptait... Mais patientons. Il sera plus curieux de voir à l'œuvre ce gnome gredin. Josuah Creek reçut de lui un mot d'ordre, et s'avançant vers les émigrants:

— Qui, parmi vous, mes camarades, vent empocher deux dollars à ne rien faire?

Jetez des miches de pain dans un chenil de chiens, et vous aurez une idée de l'empressement que mirent les Allemands à accepter la proposition de Josuah Creeck.

- Allons! suivez-moi, dit-il.

La cohue s'ébranla sur les pas du Yankee. La confiance renaissait dans leur cœur. Comme on avait eu raison de leur peindre les Etats-Unis comme un pays où l'or pleuvait. Deux dollars! du premier coup! et à ne rien faire, encore!

Ils arrivérent, tous précédés de Josuah Creek, de des exclamations de Tom Jovelott (esquire) et de Bob Right, sur une raissait agréable.

GRAND CONCERT

A 2 heures, Course aux anneaux, entre l'hôtel Laville et l'hôtel Vayssié: 1er prix, une belle bride; 2e prix, une cravache; 3e prix, une paire d'éperons.

A 2 h. 1/2, Jeu de la ligne, place de la Truffière: 1er prix, 2 francs; 2e prix, 1 franc.

A 3 heures, Mât de Cocagne, place du Mercadial: 1^{er} prix, une montre; 2^e prix, une bourse; 3^e prix, une ceinture.

A 3 h. 1/2, Jeu de la cruche et de la poële, en face le café des Arts: 1er prix, 2 francs; 2e prix, 1 franc.

A 4 heures, Course en sacs, (du café de France au Pont): 1er prix, 3 francs; 2e prix, 1 franc.

A 4 h. 1/2, Màt de Beaupré, en face le Quai : 1^{er} prix, 10 francs ; 2° prix, 5 francs. Course aux canards.

A 5 heures, Tour de la ville par la musique. A 5 h. 1/4, Séance de gymnastique et de musique, par les élèves de l'Ecole communale supérieure, dans la Cour de l'établissement.

— sorrée — A 8 h. 1/4, Réunion des musiques et des

Commissaires (hôtel Lamoure).

A 8 h. 1/2, Départ de la cavalcade et des musiques, allant au Pont.

A 9 heures, **FEU D'ARTIFICE**, au pigeonnier de M. Capoulun et sur les bords du Lot, en face la Cale.

A 10 heures, Retraite en remontant la ville. A 10 h. 1/2, Ouverture du Bal et Ascension du Ballon.

LUNDI 9 AOUT

A 8 heures, Tour de la ville par la musique.

— APRÈS-MIDI —

JEUX DIVERS

Le congrès viticole de Bordeaux. — Un congrès national viticole, dû à l'initiative du comité central d'études et de vigilence de la Gironde, s'ouvrira à Bordeaux le 30 août courant; sa dorée sera de cinq jours pour les séances et de huit pour l'exposition qui loi sera annexée.

Toutes les Compagnies de Chemin de fer ont bien voulu accorder une réduction de 50 0/0 sur les prix ordinaires des places aux délégués des Sociétés savantes qui se rendront

à Bordeaux à cette occasion.

Les exposants jourront de la même faveur pour les objets ou produits à exposer seulement, à la condition que lesdits objets ou produits soient retournés après le congrès à leur point de départ : c'est-à-dire que leur retour seul sera gratuit.

Toutes les demandes de la participation à l'exposition devront être adressées sans retard au secrétaire général de la commission d'organisation du congrès, à la préfecture de la Gironde.

Il devra en être de même de la part des Sociétés pour l'indication de leurs délégués dont il importe que les noms soient connus au secrétariat général, le 10 août courant au plus tard.

L'exportation des tabacs. — La chambre du commerce de Bordeaux a reço du directeur des Douanes une communication l'informant que M. le ministre des finances a ac-

large place de la Levèe.

— Mes enfants, reprit le premier, il s'agit que chacun de vous aille demain à l'endroit que j'indiquerai. Là, on leur distribuera un bulletin de vote qui leur sera donné par moi, et il n'auront qu'à le jeter dans l'urne. Ausstôt, je compterai les deux dollars par tête! Hein? qu'en dites vous?

Une formidable acclamation accueillit la phrase de Josuah Creek. Tom Javelott (esquire) lui fit, de la main, un petit signe protecteur en mormurant:

— Bien parlé! ... parlé! ... parlé!
Presque aussi bien que moi.

Parmis les émigrants, se trouvait, ô pur hasard — un ancien étudiant de l'Université d'Iéna. Bien que la proposition de Josuah Creek lui plût fort, il ne comprenait pas comment, étant arrivés depuis deux heures seulement en Louisiane, ses compagnons et lui se trouvaient déjà électeurs. Il s'en ouvrit à Josuah Creek. Pauvre ancien étudiant! L'éclat de rire avec lequel les trois personnages accueillirent sa question dut lui montrer combien elle était naïve.

—Trois heures après, vous serez citoyens des Etats-Unis, mes agneaux, dit Tom Javelott (esquire) avec roideur. Ce ne sera pas bien long! Vous verrez.

Naturellement, il n'y avait que les premiers rangs des émigrants qui entendaient les paroles de Josuah Creek, ou celles non moins éloquentes, de Tom Javelott. Ceux qui était plus en arrière avaient besoin qu'elles leurs fussent répétées. De cette foule sortaient des murmures joyeux, des exclamations de voix, tant la surprise leur paraissait agréable.

cordé aux négociants de Bordeaux l'autorisation de constituer en entrepôt réel des approvisionnements de tabacs français destinés à l'exportation, et de prélever sur cet approvisionnement, au for et à mesure des besoins, les quantités qui lui seront demandés pour la vente à l'intérieur ou pour l'avitaillement des navires.

Foire de Cahors. — La foire du 3 août a été assez importante: 730 paires de bœufs étaient exposés en vente, ceux destidés à la boucherie ont été livrés de 30 à 35 k les 50 kil., poids vif; les veaux étaient vendus de 0,55 à 0,60 c. le kil., poids vif; 1,200 montons ont trouvé preneurs au prix de 0,40 à 0,45 c. le kil., poids vif; les porcs, pour l'élevage, étaient recherches et se sont vendus à des prix relativement élevés. La place du marché était abondamment fournie de volailles, œufs, fruits et légumes de toutes sortes.

Halle aux grains. — 260 hectolitres de blé ont été vendos : 1^{re} qualité, 19 fr.; 2^e qualité, 18 fr. 50 ; 3^e qualité, 17 fr. l'hecto-

40 hectolitres de maïs ont été vendos au prix moyen de 13 fr. 50 l'hectolitre.

Aucun vol n'a été commis pendant toute la durée de la foire, et le plus grand ordre n'a cessé de régner sur le foirail des bœufs.

Le Cirque japonais fait merveille tous les soirs. Equilibristes, jongleurs, presidigitateors sont plus étonnants les uns que les antres et c'est une occasion bien rare pour nous de voir travailler tontes ces célébrités exotiques. Aussi le public cadurcien se presse-t-il au pavillon japonais; il ne peut se lasser des émotions vives qu'il trouve là tous les soirs.

Nos félicitations à MM. Chapuliot et Shonoké's pour l'organisation merveilleuse de leurs

spectacles.

Effondrement d'un tunnel. — Une partie do tonnel de Montrouge, sur le chemin de fer de ceintore (Paris), entre les stations de Montrouge et de la Glacière, s'est effondré la noit dernière, vers 3 heures du matin, avec un fracas épouvantable. Très heureusement, il n'y a pas eu d'accidents de personnes.

La circulation des trains, est entièrement interrompue, entre les deux gares.

Les éboulements de terrain continuent de minute en minute, entraînant dans leur chute les bâtiments du manège de remonte de cavalerie, installés au-dessus. Le bâtiment menace ruine et devra être démoli.

	Name and Address of the Owner, where the Owner, which is the Owner, where the Owner, which is the Owner, whi
数GUESE.— Cours au	5 août.
3 0/0	82 60
3 0/0 3 0/0 amortissable (ancien)	82 05
3 0/0 amortissable (ancien)	84 70
3 0/0 id. 1884	107 90
4 1/2 0/0 ancien	109 10
4 1/2 0/0 1883	
Dernier cours du	4 août.
Actions Orléans	1.315 25
Actions Lyon	1,202 00
Obligations Orléans 3 0/0	390 25
Obligations Lombarday (inviscence in	
Obligations Lombardes (jouissance jan-	323 50
vier 1884)	12 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
Obligations Lombardes (jouissance	328 50
	1
Obligations Saragosse (jouissance jan-	
vier 1884)	338 75

—Voyons dit Bob Right, qui jusque-là n'araît guère parlé, on ne manœuvre pas quinze cents gaillards comme vous avec autant de facilité qu'une boîte d'allumettes, mettez-vous en rangs dix par dix.

Les Allemands ont l'instinct du servilisme. Ils obéirent. Les habitants de la Nouvelle-Orléans regardèrent passer, non sans surprise, ces hommes haves, flétris, vêtus de costumes en lambeaux, et qui ressemblaient à une troupe de soldats exécutant une manœuvre militaire.

Avant d'apprendre au lecteur par quel moyen les honorables Tom Javelott (esquire), Josuah Creek et Bob Right allaient improviser les électeurs pour la cérémonie du lendemain, disons en quelques mots quelle loi régit les naturalisations en Amérique.

Cette loi varie suivant les Etats. Dans les uns, il faut un an et un jour d'habitation; dans les autres, un séjour de quelques mois suffit. Quand on peut fournir la preuve qu'on peut répondre aux conditions exigées, on se présente devant le magistrat, accompagné de deux témoins qui certifient votre véracité. Josuah Creek et Bob Right avaient embrassé la profession de témoin : le premier cumulait; il était, en outre, banquier usuraire; quand au deuxième la plume décente se refusé s'étendre outre mesure sur le métier qui formail la seconde corde de son arc. Un auteur dramatique célèbre a créé le mot de « monsienr Alphonse ».

ALBERT DELPIT.

(A suivre).

Bibliographie

Histoire de la Révolution française, L'Histoire de France de Michelet constitue un

monument national.

Elle comprend l'Histoire de la Révolution française

dont nous commençons la publication.

Le nom de l'auteur n'a pas besoin de recommandaion. Michelet est réputé le premier historien de daion. Michelet est réputé le premier historien de ce siècle, et son Histoire de la Révolution française ce songagrée comme un chef-d'envre est consacrée comme un chef-d'œuvre.

Jamais livre ne fut plus vivant, plus dramati-que, plus puissant par la pensée, plus brillant par

le sigle.
L'illustration en est due à M. Vierge, dont le talent original est si apprécié. Tous les dessins sont lent original est si apprecio. Tous les dessins sont inédits et composés spécialement pour cette édition. Ils produiront toutes les scènes principales de la Révolution française et constitueront ainsi un véritable musée artistique.

Rien n'a été négligé pour rendre cette édition digne du nom de l'auteur et de l'importance de

Chaque série contient, sous couverture illustrée, 32 pages de texte en format in-8° cavalier de luxe, avec une gravure hors texte sur papier fort, teinté; des vignettes, dans le texte, reproduisent les principaux sujets de chaque chapitre.

Il parait une série chaque semaine, au prix de cinquante centimes.

Les livraisons sont distribuées de manière à former des volumes, avec titre et couverture pour

Le prix de chaque série, inférieur à celui des publications analogues, eu égard à la matière et à la quantité d'illustrations, met cette Histoire de la Révolution française à la portée de toutes les bourses et lui assure ainsi un vaste public.

On souscrit des à présent chez les éditeurs Marpon et Flammarion, rue Racine, 26, en envoyant un mandat de sept francs, représentant le montant de chaque volume reçu franco an fur et à mesure de son apparition

Ncus ne saurions trop appeler l'attention de nos lecteurs sur le système de crédit offert par la librairie Albel Pilon (A. Le Vasseur, successeur). Cette administration, dont nous publions souvent des annonces, compte aujourd'hui plus de quatre cent mille souscripteurs, et son importance prend de jour en jour des développements plus considérables.

Ce succès n'a pas lieu de nous étonner; le crédit accordé présente, en effet, des avantages qui permettent à toute personne de posséder les plus grands ouvrages scientifiques, littéraires, historiques, géographiques, etc., sans débours apparent (cinq francs par mois par chaque centaine de francs d'achat). Nous avons en main le Catalogue général de cette Maison, le plus complet de ceux qui existent en librairie: nos lecteurs peuvent se le procurer en en faisant directement la demande, rue de Fleurus, 33 Paris.

Un sivre clair, précis élémentaire et impartial, initiant le public aux mystères de la médecine, cettescience la plus indispensable à connaître, était depuis longtemps désiré. Nous sommes heureux d'annoncer entin son apparition.

Il a pour titre Dictionnaire populaire de Médecine usuelle d'hygiène publique et privée, et est publié par le Docteur Paul Labarthe, un jeune savant bien coonu, doublé d'un écrivain remarquable et justement apprécié, avec la collabora-tion de Prof sseurs agrégés de la Faculté de Mèdecine, de Médecins et de Chirargiens des Hôpitaux, et des principaux spécialistes de Paris: MM BÉNI-BARDE, BERGERON, BOULEY, DELASIAUVE, GORT, FANO, GALIPPE, GARRIGOU-DÉSARÈNES, JULES GUÉRIN LANDRIEUX, LABARTHE Père, MARCHAND, MONIN, PEAN, POYET, ROBINET, DE SOYRE, etc.

Ce Dictionnaire contient: — Les notions indis-pensables d'anatomie et de physiologie; — La description de toutes les maladies, les symptômes qui permettent de les reconnaître et le traitement qui convient à chacune d'elles. - Il passe en revue tous les médicaments employés d'ordinaire, fait connaî-tre leur composition, leurs propriétés, la façon de les préparer et de les administrer; - Les secours aux empoisonnés, aux blessés, aux noyés et aux asphyxies, y sont minutieusement décrits; - L'hygiène des gens bien portants, des maiades, des convalescents; l'hygiène des enfants, des femmes et des vieillards; l'hygiène de chaque profession, de chaque insdustrie, enfin l'hygiène publique des villes et des campagnes, ont une large place dans cetouvrage véritablement indispensable à tout le monde.

Le Dictionnaire populaire de Médeeine usuelle est illustré de 1000 figures, facilitant la compréhension du texte. Les éditeurs le font paraître en livraisons à 10 centimes et en séries de 50 centimes. — On peut s'abonner à l'ouvrage complet reçu franco, au for et au mesure de son apparition, en adressant à MM. Marpon et Flammarion, 26, rue Racine, Paris, un mandat-Poste de 20 francs.

— (La première livraison de l'ouvrage est envoyée gratis à toute personne qui en fera la demande.

" Journal des demoiselles

Plus de cinquante années d'un succès toujours croissant ont constaté la supériorité du Journal des demoiselles, et l'ont placé à la tête des publications les plus intéressantes et les plus utiles de notre époque. Former des filles, des sœurs, des épouses et des mères dévouées; leur inspirer l'amour de Dieu, de la famille et de leurs devoirs ; leur enseigner à faire, - riches ou pauvres, - le bonheur de leur maison; orner leur esprit; développer leur intelligence, tout en les initiant aux travaux, à l'économie, aux soins du ménage; tel est le but que s'est proposé le Journal des demoiselles. A un mérite littéraire un mement apprécié, ce journal a su joindre les éléments les plus variés et les plus utiles; œuvres d'art. gravures de modes, imitations de peintures, modèles de travaux en tous genres, tapisseries, patrons, broderies, ameuble-

Paris, 10 fr. — Départements, 12 fr. On s'abonne en envoyant au bureau du Journal, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue Paris, et sur timbre, à l'ordre de M. F. THIÈRY, directeur.

LA POUPÉE MODÈLE

Journal des petites filles PARIS: FRANCS PAR AN. — DÉPARTEMENTS: 9 FRANCS.

La Poupée modèle, dirigée avec la moralité dont nous avons fait preuve dans le Journal des Demoiselles, est entrée dans sa vingt-deuxième année.

L'éducation de la petite fille par la Poupée, telle est la pensée de cette publication, vivement appré ciée des familles: pour un prix des plus modiques a mère y trouve maints renseignements utiles, -'enfant des lectures attachantes, instructives, des emusements toujours nouveaux, des notions d ous ces petits travaux que les femmes doivent connaître, et auxquels, grâces à nos modèles et à nos patrons, les fillettes s'initient presque sans s'en

En dehors des petits ouvrages et Patrons pour ronpée que contient chaque numéro, la Pourée nodèle envoie également un joujou aisé à constru e: Figurines à découper et à habiller, - Cartou-Mages instructifs, — Musique, — Gravures le Modes d'enfants, — Décors de théâtre, petits Acteurs, - Surprises de toutes sortes, etc., ets.

On s'abonne en envoyant, 48, rue Vivienne, un Mandat de poste ou une valeur à vue sur Paris, et ur timbre, à l'ordre de M. F. THIÉRY, Directeur du

Étude de Me LESCALE, notaire à Cahors.

PUBLICATION

PRESCRITE PAR LA LOI DU 24 JUILLET 1867 (Articles 55-65).

Acte de Société

Suivant acte retenu par Me Lescale, notaire à Cahors, le 24 juillet 4886. M. Jean Séguela père, et M. Adolphe-Guillaume Séguela fils, appelé en famille Alphonse, tous deux horticulteurs-pépinié-ristes, demeurant à Cahors, ont formé entr'eux une Société en nom collectif sous la raison sociale : Séguela père et fils pour la culture, la vente, exportation et l'importation d'arbres, arbustes, plans de vignes et fleurs de toutes sortes.

Le siège de cette Société demeure fixé dans l'immeuble que possède M. Séguela père, rue du Lycée, nº 48.

Cette Société est faite pour un durée illimitée, a compter du 1er août 1886; mais elle prendra fin au décès de l'un ou de l'autre des Associés et pourra aussi être dissoute du consentement réciproque des contractants. L'un et l'autre des associés auront la signature Sociale; mais il ne pourront en faire usage que pour les affaires de la Société, et ne pourront sous aucun prétexte souscrire ou endosser aucun effet de commerce pour le compte de ladite

Les apports de M. Séguela père, sont ses pépi-nières et leurs accessoires estimés dix mille francs; et ceux de M. Séguela fils, sont le revenu d'une somme de huit mille francs, son travail et son

Une expédition de cet acte, a été déposée, conformément à la loi, aux greffes de la justice de paix et du Tribunal de commerce de Cahors, le 4 août 1886.

Étude de Me J. BILLIÈRES, licencié en droit, avoué à Cahors, rue Ste-Claire, nº 52, près le palais de justice.

EXTRAIT

Jugement de séparation de biens

On fait savoir à tous ceux à qui il appartiendra, que par jugement du tribunal civil de Cahors, en date du trois août 1886, en forme, enregistré,

La dame Marie Filhol, sans profession, épouse du sieur Jean-Baptiste Pouzergues, domicilié à Sérignac, ayant Me Jules Billières, pour son avoué, constitué près le tribunal civil de Cahors, avec élection de domicile en ses études et personné audit Cahors où il demeure,

A été déclarée séparée quant aux biens d'avec ledit sieur Jean-Baptiste Pouzergues, son mari, métayer chez M. Gras, domicilé à Sérignac.

Pour extrait certifié sincère et conforme par

l'avoué poursuivant sonssigné. Cahors, le cinq août mil huit cent quatre-vingt-

> L'avoué poursuivant, Jules BILLIÈRES.

PERONOSPORA OU MILDEW

USINE D'ENCOUDRILLE prépare, au prix de 12 francs les 100 kilos pris en Gare de Gimont (Gers), la

CHAUX CUIVREE

Qui permettra aux Propriétaires de traiter préventivement leurs vignes contre le Péronospora ou Mildew (cause de la chute des (euilles).

Cette chaux cuivrée rendue impalpable au moyen de pulvérisateurs et de tamis spéciaux s'emploie, au gré des propriétaires, ou mélangée avec le soufre, comme pour les soufrages ordinaires, ou délayée dans l'eau et alors répandue sur les feuilles comme traite-ment liquide. Le mélange de soufre et de chaux cuivrée prêt à employer, est livré au prix de 20 francs les 100 kilos.

Adresser les demandes de renseignements au Gérant de l'Usine d'Encoudrille, par Gimont

LE VIN AROUD au QUINA, au FER

est le médicament par excellence, le reconstituant le plus énergique pour combattre la CHLOROSE, l'ANÉMIE, l'Appauvrissement ou l'Altération du SANG. Il convient à toutes les personnes d'une constitution languissante ou affaiblies par le travail; les veilles, les excès ou la maladie. Chez ferré, phen, 402, r. Richelieu, PARIS, & Phin.

DISCOURS

PRONONCÉ PAR L'ABBÉ PERRON DIRECTEUR DES PETITS-CARMES

A la distribution des Prix du 28 juillet 1886

LES ORIGINES DES PETITS-CARMES

Monseigneur,

Quand, sur l'invitation de Votre Grandeur, je dus songer à porter encore la parole dans cette fête de famille, grand fut mon embarras; une sorte de perplexité étreignit mon âme. Quelle question, académique ou non, convenait-il de traiter? N'avais-je pas à craindre de tomber dans des redites, après avoir tant de fois parcouru ce que j'appellerais volontiers : le cycle des sujets pédagogiques?

Un souvenir heureux mit fin à mes incertitudes. En remontant le cours de votre fructueux épiscopat, Monseigneur, ma pensée vint s'arrêter sur l'année 1873. Au Palais de Justice et dans la grande salle des Assises, en présence d'un public d'élite, la naissante Société des Etudes du Lot faisait son entrée dans le monde : elle distribuait les prix du concours littéraire établi par elle. C'est vous, Monseigneur, qui futes son premier parrain d'honneur, en acceptant de présider cette intéressante solennité. C'est votre parole, savante et lettrée, qui donna publiquement à l'œuvre comme une sorte de baptême, avec les sympathies et les encouragements de la Religion.

Alors, on vous entendit rendre hommage à la grande mémoire du pape Jean XXII, cet illustre enfant de Cahors, qui embellit sa ville natale et la dota d'une université, quelque temps rivale de celle de Toulouse. Quel éloge ne fites-vous pas de cette terre du Quercy, si féconde en héros et jamais épuisée, et tout spécialement de Luctérius, l'audacieux cadurque, s'enfermant dans Alésia, avec Vercingétorix, la gloire des Arvernes; puis revenant parmi les siens pour défendre Uxellodunum, dernier rempart de l'indépendance gauloise?

Dans ce discours qu'on n'a point oublié, vous aimiez à citer ce trait d'un montagnard écossais qui recherchait la tombe de ceux qui étaient morts pour les croyances et la liberté de leur pays. On l'appelait Phomme des vieux morts. Et votre voix patriotique, sans cesser, loin de la, d'être épiscopale, demandait aux membres de la Société des Etudes d'être, eux aussi, les hommes des vieux morts, de chercher les vestiges de ceux qui se sont dévoués à de nobles et saintes causes. Elle leur demandait encore de recueillir les feuillets épars de notre histoire, nationale ou locale, de ranimer, de restaurer les ruines du passé, de sauver du moins ce qui en reste.

En relisant ce chaleureux appel, Monseigneur, j'ai formé un projet un peu bien téméraire, sans doute, si j'en juge par mon érudition restreinte et les insuffisantes ressources que fournissent les archives de la cité. Je voudrais donner, non pas une monographie complète, mais quelques notes sur les origines et les transformations des Petits-Carmes. Ce travail d'une pieuse affection, qu'il me soit permis de le placer sous le patronage de Votre Grandeur. Puisse-t-il n'être pas sans intérêt pour le vénérable Clergé et les honorables Pères de famille dont nous saluons en ce moment la présence avec tous les respects du cœur!

Les Petits-Carmes, en dialecte cadurcien Lous Cormets, furent, à l'origine, un couvent de Carmes déchaussés, réforme de Ste Thérèse. C'est au xviie siècle, Messieurs, et à la date du 12 septembre 1739, qu'il faut rapporter la fondation de ce monastère.

Grand centre d'instruction, Cahors voyait huit cents étudiants libres suivre les cours de son Université. Huit cents autres plus jeunes peuplaient les collèges de Pélégry, de Rodez, de St-Michel, plus tard des Jésuites, installés dans son enceinte avec d'autres écoles. Grâce à des fondations généreuses, l'enseignement était gratuit pour les élèves, ne coûtant un centime ni à l'Etat ni aux particuliers. Ville fort importante au Moyen-Age, Cahors, au dire de certains annalistes, aurait compté 20,000 et jusqu'à 30,000 âmes. L'Albigeois, le Rouergue, le Limousin, l'Auvergne, le Périgord, l'Agenais, la Gascogne lui envoyaient de préférence leurs enfants. Brillants souvenirs qui éveillent une fierté légitime, mélangée toutefois de quelque tristesse, si l'on rapproche des splendeurs du passé la situation plus modeste du présent!

Remarquable par l'élan donné à la culture des arts, la capitale du Quercy ne l'est pas moins par la largeur de son accueil hospitalier pour tous les ordres religieux. Vous y voyez réunis les Chartreux, les Grands Carmes, venus sous St Louis et placés sur les bords du Lot, au midi de la ville; les Cordeliers, les Domi-

nicains ou Jacobins à Cabessut, les Frères de la Merc à St-Georges, les Augustins, les Chanoines réguliers de Chancelade, introduits à Cahors par le bienheureux Alain de Solminihac, leur abbé avant son épiscopat, les prêtres de St Lazare que le même prélat, ami de St Vincent-de-Paul, s'empresse d'appeler à la tête de son séminaire. Je ne parle, Messieurs, que des communautés d'hommes. Les communautés de femmes abondent en vocations : Clarisses ou Franciscaines, Ursulines, Chanoinesses de Limoux, Religieuses de la Daurade, belles âmes qui sortent souvent des meilleures familles du pays pour se vouer à la prière, anx austérités du cloître, comme aussi à l'éducation de la jeunesse et au soin des pauvres.

Cette belle couronne monastique, un noble enfant du Quercy va l'enrichir d'un nouveau fleuron. Il est fils de Louis, comte de Vaillac, baron de Gourdon et de Genouillac; sa sœur est cette illustre et très pieuse Anne Galiote de Genouillac, grande prieure de l'Hôpital-Beaulieu, ordre de Malte, dans le diocèse de Cahors. Jeune homme, il fait son voyage d'Italie. A Rome, l'austérité, le recueillement, la ferveur des Carmes déchaussés impressionnent vivement son âme. Touché de la grâce, son parti est bientôt pris. Il quitte les livrées du siècle pour prendre le blanc manteau du Carmel. Admirable de générosité, malgré l'opposition des siens, le voilà novice, puis profès; en religion, c'est maintenant le père Bernard de St Joseph, donnant à tous l'exemple des vertus religieuses les plus accomplies. Docile aux ordres du pape et de ses supérieurs, il revient en France, et pendant les vingt ans qu'il y vécut, il vit tant de monastères fondés par lui ou à son occasion, qu'il fallut les diviser en plusieurs provinces.

Après Paris, Lyon, Toulouse et Limoges, c'est Cahors qui, sur la demande de son évêque, Mgr Pierre Habert, veut posséder un couvent de Carmes déchaussés. Toutefois des difficultés surgissent, qui retardent l'exécution de ce projet. Vainement les chanoines de la Cathédrale, patrons de l'église de St-Géry, font-ils au père Bernard donation des terrains et des maisons qui dépendent de ladite église. Vainement cette donation est-elle confirmée par l'autorité de l'Ordinaire. Par l'effet des circonstances, la prise de possession devient impraticable. Enfin, sur la licence du Vénérable Alain de Solminihac et avec l'agrément du Conseil de ville, le monastère est fondé dans l'enclos et la modeste habitation de Me de Corbésier, avocat de Cahors. Cet enclos s'est transformé depuis en jardins; l'habitation occupée par quelques religieux, est devenue une maison de prière et de pénitence.

C'est là, Messieurs, dans la partie nord de la ville, entre les Clarisses et les Augustins, que, pendant un siècle et demi, s'entretient un foyer de vertus austères, d'abnégation silencieuse et de dévouement aux âmes. Absolument étrangers aux agitations du dehors, en vrais fils du prophète Élie, patriarche de leur ordre, les Carmes se font un désert de leur retraite. Ils vivent obscurs, sans bruit et sans éclat, mais non sans utilité pour le peuple qui les entoure de sa confiance. Par leur tiers-ordre, ils s'appliquent à diriger les fidèles dans les sentiers de la perfection, tandis que de la position élevée de leur couvent, comme du haut d'une colline, monte la voix de leurs chants et de leurs oraisons, voix pieuse des sentinelles du cloître veillant au salut de la cité.

Rien de plus à signaler, Messieurs, que la régularité exemplaire, la constante ferveur de cette communauté. Elle s'enferme dans la stricte observance des réformes de Ste-Thérèse. Survient, à la fin du xvine siècle, la Révolution française qui va faire table rase des institutions du passé. Le 7 juin 1790, sur un décret de l'Assemblée nationale, les officiers municipaux de Cahors procèdent à l'inventaire du couvent des Carmes. J'ai lu, non sans émotion, Messieurs, ce proces-verbal conservé aux archives du département. Il y est accusé un revenu net de 1500 livres; il y est dit encore, sous la signature du P. Michel Devèze, prieur, et de ses quatre religieux, « que tous les biens de la » communauté leur appartiennent, à titre d'acquisi-» tion et qu'ils ont de tout temps payé les charges » royales et seigneuriales. » Impuissante protestation du droit! Les Petits-Carmes sont compris dans la vente des biens nationaux, et les religieux, l'an 1er de la Liberté reconquise, sont obligés de se disperser, sans pouvoir se réunir en commun pour prier Dieu!

Jusqu'en 1819, l'ancien prieuré des Carmes change plusieurs fois de propriétaire. A cette date, une Congrégation nouvelle en fait l'acquisition et lui rend en

partie sa destination primitive.

Reportons-nous au Consulat, Messieurs. L'ordre se rétablit en France, le calme renaît dans les esprits. Les églises sont rendues au culte catholique. Ce qui manque surtout alors, ce sont des écoles primaires pour les enfants du peuple. Les communautés d'autrefois, chargées de l'éducation des deux sexes, ont disparu, détruites ou balayées par la tourmente révolutionnaire. Qu'espérer d'une jeunesse grandissant sans discipline, sans instituteur pour la moraliser, sans enseignement pour l'instruire, condamnée dès lors à l'ignorance forcée et aux désordres qui en sont la suite ?

Le Conseil municipal de Cahors s'émut de cette lamentable situation. N'ayant plus sous la main les « chers Frères de la doctrine chrétienne », qui ne reviendront que sous la Restauration, il se concerte avec l'Evêque du diocèse, Mgr de Grainville; il fait appel au dévouement d'un Institut naissant, divisé en deux branches, que son fondateur, M. l'abbé Coudrin, un saint prêtre du Poitou, a placé sous l'invocation des Sacrés-Cœurs de Jésus et de Marie. La T. R. Mère Henriette Aymer de la Chevalerie, supérieure générale des Sœurs, répond la première aux instances des magistrats cadurciens. Le 4 juillet 1803, elle arrive à Cahors avec une colonie de ses filles; elle les installe dans l'ancien couvent des « Mirepoises », nom donné aux religieuses institutrices établies par la marquise de Mirepoix. Sous l'intelligente direction de la Mère Ludovine de la Marsonnière, la nouvelle école gagne de plus en plus dans l'opinion publique, en justifiant toutes les espérances qu'elle avait fait concevoir.

L'établissement des PP. des Sacrés-Cœurs suit de près celui des Sœurs du même ordre, qu'on n'appelle plus désormais que les « Dames Blanches », à cause de la blancheur de leur costume. Une maison, située près l'Eglise St-Urcisse, leur est offerte par la municipalité, pour y donner gratuitement l'instruction aux enfants de la ville. Nommé supérieur de l'école, le P. Antoine Astier prend possession de sa charge, en mai 1804. Prêtre d'un grand zèle, d'une haute prudence que relève encore son édifiante piété, le P. Astier se donne tout entier, avec ses collaborateurs, à l'éducation de la jeunesse. La Providence ne tarde pas à fournir à son activité un nouvel aliment. L'école St-Urcisse va devenir le séminaire provisoire du diocèse.

Nous sommes, Messieurs, en 1805. Il s'agit de combler les vides du sanctuaire, de préparer la pépinière d'un nouveau clergé. Mais point d'asile pour l'abriter; point de directeur pour transmettre l'étincelle du feu sacerdotal. Dispersés, les Lazaristes ne peuvent songer à reprendre encore leur enseignement; ils ne reparaîtront qu'après l'importante mission prêchée à Cahors en 1824. Que fait alors Mgr de Grainville qui se trouve avoir trois diocèses à administrer : Cahors, Rodez et Montauban? Sans hésiter, il prie le P. Astier dont il apprécie le savoir et la vertu, de recevoir dans sa maison les étudiants qui aspirent aux saints Ordres. Malgré l'exiguité du local, le vénérable prêtre s'ingénie et fait le nécessaire pour loger un certain nombre d'élèves ecclésiastiques. Ce surcroît d'occupation ne nuit en rien aux bons résultats de l'école

En 1806, le P. Astier dut quitter ce poste de dé-

vouement. L'obéissance l'envoie à Sées pour y diriger quelque temps le grand Séminaire qui commence à se relever de ses ruines. Son successeur, c'est le P. Hippolyte Launay. Ame vaillante, esprit droit, intelligence cultivée, d'une charité sans bornes, le nouveau supérieur possède, de plus, une dignité exquise. Son attitude à l'autel inspire la vénération et ranime la foi. C'est près de lui que nombre d'ecclésiastiques aiment à venir se retremper dans l'esprit de leur vocation. Sous sa conduite, le Séminaire continue à prospérer. Toutefois, quelque fût le dévouement des PP. attachés à l'école St-Urcisse, Mgr de Grainville comprit que cet état de choses ne pouvait durer plus longtemps. En 1807, il sollicita du gouvernement impérial et obtint la concession d'un local pour son séminaire diocésain.

A partir de ce moment, l'école gratuite, l'internat qui s'y joint, prennent de plus sensibles développements. Dans les rangs de cette studieuse jeunesse, se fait remarquer un enfant de dix ans, originaire d'Albas. Il se nomme Pierre-Dominique-Marcellin Bonamie. Une gravité au-dessus de son âge, la maturité précoce de son esprit, la droiture de ses sentiments le signalent à ses maîtres qui, découvrant en lui le germe d'une vocation religieuse, l'admettent au noviciat. Nous le retrouvons à Paris en 1814. Plus tard, sous le nom de Père Raphaël, il évangélise la Champagne, honoré de la haute estime de Mgr de Boulogne. Tours le voit professer avec distinction la Morale au grand Séminaire. Son mérite le fait devenir évêque de Babylone, puis archevêque de Smyrne; et enfin, résignant ce dernier titre pour celui d'archevêque de Calcédoine, il succède au fondateur, le T. R. P Coudrin, comme supérieur général de l'institut des Sacrés-Cœurs : c'est la gloire de l'école St-Urcisse!

La direction des âmes, le soin même des prisonniers dont le charge Mgr de Grainville, d'autres œuvres encore s'ajoutent, pour le P. Launay, à ses travaux habituels, sans épuiser son zèle infatigable. Eut-on pu croire, Messieurs, qu'avec de tels états de services, l'école St-Urcisse serait en butte à des tracasseries qui menaceraient son existence ? Il en fut ainsi cependant; mais l'intrépide et sage fermeté du P. Launay eut raison de ces difficultés. Il eut pour lui les réclamations indignées de la classe ouvrière et de toute la ville, les protestations de son évêque qu'appuient celles du maire, le chevalier de Regourd de Vaxis, et celles du conseiller de préfecture délégué, A. Raygasse. A Paris, les intérêts de l'école trouverent d'éloquents avocats : le digne abbé Eliçagarray et le député du Lot, M. de Rastignac, se firent ses défenseurs écoutés devant M. Royer-Collard, président de la commission de l'Instructiou publique.

Vous me pardonnerez, Messieurs, de m'être ainsi attardé sur cette chère école St-Urcisse. Avant de la quitter, elle qui reçut les prémisses d'un dévouement religieux qui se dépensait sans mesure, il convient de lui donner un souvenir spécial et le salut du cœur. En 1824, sous la Restauration, elle sera reprise par les « chers Frères de la Doctrine Chrétienne »; ses bâtiments logent aujourd'hui le Bureau de bienfaisance. Les épreuves fortifient, développent, mais n'arrêtent pas d'ordinaire les œuvres que Dieu inspire et bénit. Evidemment, l'école devient trop petite pour les trois cents élèves qui la fréquentent. Il est urgent de se procurer un local plus vaste et mieux aéré.

C'est alors que le P. Launay jette les yeux sur l'ancien prieuré des Petits-Carmes. Sa position dominante et salubre, ses bâtiments qu'on peut agrandir, ses jardins qui bordent le boulevard, sa vue qui embrasse le panorama de la cité avec les montagnes qui l'encadrent, ses souvenirs, le désir de rendre à une destination religieuse une maison qui avait été l'asile de la prière, tous ces motifs fixent ses préférences. Le 24 mai 1819, il signe le contrat d'acquisition et paie de ses deniers l'immeuble qui va se transformer en école. Faut-il ajouter qu'il n'eut pas la consolation d'opérer lui-même cette translation de résidence? Appelé à gouverner le collège de la Grand'Maison à Poitiers, il laisse après lui d'unanimes regrets, mais son départ ne ralentit pas les progrès de l'œuvre.

La nouvelle École prospère avec le P. Régis Rouchouze, un religieux qui marche volontiers sur les traces de St Colomban : homme d'une mortification étonnante, d'une simplicité évangélique, cœur d'or sous une rude écorce. Quelle foi! quel oubli de soimême! comme il sait ouvrir à tous sa porte, son cœur et sa main! Que de prêtres, dans le diocèse, lui sont redevables, de leur sacerdoce, élevés, instruits, formés par lui à la piété! « Le saint Père Régis! » C'est ainsi que le désigne déjà la vénération populaire dans Cahors; c'est de la sorte que l'appellera le peuple de Mende, témoin de la dernière partie de son existence. De la jeunesse d'alors, deux noms en particulier demeurent pour attester la puissance de son action: François Rouchouze, son neveu, continuateur de ses fortes vertus, devenu plus tard le T. R. P. Euthyme, troisième supérieur général, et l'abbé Doumerc, le futur évêque de Juliopolis, qui s'initia près de lui aux pratiques et aux sacrifices de la vie religieuse.

Arrivent les trop fameuses ordonnances de 1828, victoire de l'opposition libérale sur les plus intrépides champions de la Foi. A la suite de l'illustre cardinal de Clermont-Tonnerre qui accentue la résistance, en répétant la devise de sa famille. Etiamsi omnes, ego non, le supérieur actuel, P. Césaire, lutte pour soutenir, avec le droit des pères de famille, la liberté du

dévouement pour lui et ses collaborateurs. Cett fois, il faut céder. Les Petits-Carmes ferment lem classes.

Quelques années s'écoulent, Messieurs, et voi qu'une école primaire peut s'ouvrir et repeuple aver rapidité la solitude de la maison. En 1840, elle complete de la maison plus de 150 élèves, tant pensionnaires qu'externes Les meilleures familles, les fonctionnaires, le préfe du Lot lui-même, s'empressent d'y conduire leurs enfants. Aux distributions des prix, dans les palmarès, figurent les noms des hommes marquants de la cité. Redevenu florissant, l'Etablissement des Petits Carmes, aspire à reprendre ses cours de latin, y savez tous, Messieurs, comment, grâce à la loi libéral de 1850, tout citoyen français, sauf les garanties fournir de capacité et de moralité, se trouve investi du droit d'ouvrir des écoles secondaires. De toutes parts se reforment ou surgissent, comme par enchan tement, des institutions libres pour l'éducation de l jeunesse. Les Petits-Carmes ne restent pas en arrière ils s'empressent d'adjoindre à l'instruction primais qu'ils maintiennent, le programme plus étendu le l'enseignement classique.

C'est au P. Tuffier, supérieur depuis 1847, qu' convient de reporter l'honneur de cette nouvelle vitalité Il me semble le voir encore avec sa nature méridionale vive, ardente, son tempérament chaud, enjoué, mais dont la prudence modère les saillies. Ses décisions sont dictées par un jugement très sûr, marquées an coin d'un bon sens délicat. Ses élèves, il les aime et il en est aimé. Il s'en trouve parmi vous, Messieurs, qui l'ont connu et je suis bien sûr de n'être pas dementi. Au point de vue matériel, que d'améliorations lui sont dues! Le bâtiment qui longe la terrasse, c'est lui qui l'a doublé, en le prolongeant jusqu'à la rue Ste Claire. Au rez de chaussée, il y installe des classes qui ouvrent sur la galerie intérieure. La chapelle de l'ancien prieuré est une salle, basse de plafond trop étroite et peu convenable; avec les modestes ressources dont il dispose, il ne craint pas d'en éleve une autre, large, spacieuse, de style roman. Qui dira sa joie, quand l'œuvre achevée put être bénite par Mgr Bardou, évêque de Cahors! Ét comme son com eut battu, s'il lui avait été donné de voir les peinturs distinguées qui la décorent aujourd'hui!

Après onze ans d'administration vigilante, il quitte cette maison aimée, sans savoir qu'il s'achemine au martyre pour tomber un jour sous les balles de la rue Haxo. Mende et Paris sont comme les dernières étapes de sa vie. C'est dans la capitale qu'il doit prendre la voie douloureuse et gravir la pente du Golgotha. Souvenir poignant et glorieux! Belle mort, Messieurs! Comme elle couronne bien toute une vie de dévouement! Mais aussi quel honneur pour les Petits-Carmes! Nous savons que dans les adieux du martyr, Cahors eut sa place et fut nommé. Nul doute que le P. Tuffier ne continue, plus efficacement que jamais, à s'intéresser à la prospérité d'une Maison qui avait conquis les prédilections de son âme

Et maintenant, Messieurs, qu'est-il besoin de rappeler les évènements qui ont suivi et qui ne sont que trop présents à la pensée de tous? Seize ans se sont écoulés, et malgré les tristesses qui ont affligé les cœurs catholiques, les Petits-Carmes ont continué sans fléchir l'œuvre si importante de l'éducation de la

jeunesse

Vous avez bien voulu, Monseigneur, étendre sur cette maison votre bienveillant patronage. Un de vos prédécesseurs, Mgr de Grainville, déclarait en 1818 « que la suppression totale ou en partie de l'établisse-» ment de M. Launay (Ecole St-Urcisse) serait regar-» dée avec raison comme une véritable calamité, non » seulement pour notre ville, mais encore pour notre » département. » En avril 1880, vous daigné rendre le même témoignage d'estime et de sympathie pour les Petit-Carmes. Qui des Pères de famille d'alors ne se rappelle avec émotion votre si fortifiant langage dans la distribution des prix de cette même amée? « Mes enfants, disiez-vous à la jeunesse qui vous » écoutait, nous ne désespérons pas de l'avenir; nous » avons confiance en Dieu et confiance aussi dans les » sentiments d'équité, de justice de notre pays. Les » prières et les larmes de vos mères ne seront pas » inutiles; les vœux des familles et des enfants seron » entendus. Grâce aux mesures déjà prises, et à » celles que nous serions disposé à prendre nous-» même, cet établissement restera ouvert aux familles » qui mettent au-dessus de tout, pour leurs enfants, » les bienfaits d'une éducation chrétienne. »

Ces attestations si honorables, si concordantes, ces déclarations qui vont au cœur pour le rassurer, nos âmes de prêtres les ont accueillies, Monseigneur, avec la plus respectueuse gratitude; elles s'en autorisent pour ranimer leur ardeur et leur confiance au service de la Leuresse de la leure de la leure de la leuresse de la leure de la leuresse de la leure de la le

de la Jeunesse et de la Religion.

Pour vous, Messieurs, qui venez d'écouter avec une attention dont je vous remercie vivement, l'historique de cette maison honorée de l'appui de notre vénéré Prélat, ne cessez pas de nous aider de votre concous effectif. Et vous, chers Élèves, qui apprenez ici à de venir des écoliers laborieux et dociles, demeurez fidèles aux principes qui ont jusqu'à ce jour gouverne votre vie. Ils vous guideront, ils vous soutiendront dans les épreuves plus grandes que vous réserve l'avenir. Ils feront de vous des hommes à l'âme élevée, au noble caractère, des citoyens intelligents et dévoués qui honoreront leur pays!